Rapport moral 2022

L’assemblée générale des adhérents est un moment important dans la vie d’une association. Il ne faut pas oublier qu’il s’agit de l’instance qui a tous les pouvoirs et qui nomme le conseil d’administration.

Elle permet aussi et surtout de se retrouver, de faire le bilan de l’année passée et de présenter ce bilan aux partenaires, financeurs et amis.

Qu’en a-t-il été de l’année 2022 ?

D’un point de vue général, l’année 2022 a été porteuse de difficultés pour beaucoup de personnes en France et dans le monde. Suites de la pandémie, conséquences du changement climatique, éco-anxiété, guerre aux portes de l’Europe.

Pour l’AFPLI, nous avons fait face et l’année 2022 est une année dont l’AFPLI peut être fière, avec ses salariées et ses bénévoles.

Nos objectifs associatifs ont été tenus et même dépassés dans certains domaines. Je les rappelle ; accueillir toute personne en situation de demande d’apprentissage du français. Et j’ajoute, dans les meilleures conditions, le plus rapidement possible et gratuitement.

Notre association est porteuse de valeurs, de solidarité, de laïcité, de la volonté d’aller vers une société intégrative dans laquelle chacune et chacun peut trouver une place.

Dans le paysage linguistique nivernais nous sommes confortés comme le premier accueil. C’est à l’AFPLI qu’est adressée toute personne en demande d’apprentissage du français, quelle que soit sa situation administrative. C’est important car plus une personne rentre rapidement en formation, plus elle aura des chances d’apprendre notre langue correctement. Et par la suite de mieux bénéficier des dispositifs comme Ancrage qui lui permettra de cheminer vers une formation professionnelle.

L’année 2022 a été celle de l’arrivée des Ukrainiens et des ukrainiennes en France, dans l’urgence et nous avons dû nous organiser pour que l’accueil linguistique soit à la hauteur des enjeux. Ainsi, nous avons créé de nouveaux lieux de formation dans la Nièvre et sollicités des bénévoles. Il faut dire que nous avons trouvé un accueil favorable dans de petites communes de la Nièvre pour la création de nos ateliers. Par exemple, Crux la ville au centre de la Nièvre.

Je voudrais insister sur ce point car grâce au relais, en particulier le Journal du Centre, nous avons recruté de nouveaux bénévoles en nombre. Ceci prouve que la générosité et la disponibilité sont bien présents dans notre société malgré ce qu’on entend parfois.

Il a fallu organiser des formations, nous avons été aidés par l’agglomération et finalement, c’est plusieurs dizaines de nouveaux bénévoles formateurs qui ont intégrés l’AFPLI. Je voudrais donc, ici, remercier tous les 123 bénévoles en 2022 qui donnent de leur temps pour améliorer par solidarité, l’intégration d’autres êtres humains dans notre société. C’est une valeur importante de notre vivre ensemble et de nos valeurs laïques et républicaines

Pour reprendre l’année 2022 chronologiquement, c’est au début de l’année que nous avons obtenu la certification Qualiopi qui permet à notre petit organisme de formation de pouvoir continuer à proposer nos formations à des salariés dans le domaine de l’illettrisme ou des savoirs de base.

Je voudrais développer un peu ce point de l’illettrisme. Minoritaires quantitativement dans nos apprenants, ces personnes en difficulté face à la langue écrite sont depuis la création de l’AFPLI une préoccupation constante. Elles sont difficiles à contacter, en particulier du fait d’une forme de honte vécue intérieurement. Dernièrement un film illustre bien ce fait, « Brillantes », dont la projection a été suivi d’un débat. Nous avons donc utilisé notre petit organisme de formation car quand elles sont salariées, ces personnes en difficulté peuvent être plus facilement touchées. Nous avons également participé aux journées nationales de lutte contre l’illettrisme en proposant un atelier à l’AFPLI et en participant à différentes activités. Je reviens sur la certification Qualiopi.

Cette obtention de Qualiopi n’était pas évidente car un audit physique a eu lieu qui a vérifié que toutes les exigences de la certification étaient présentes. Christelle, notre Directrice a mené l’opération de bout en bout avec beaucoup de compétences.

Cette exigence de qualité a infusé dans toutes nos actions et a enclenché une mise aux normes dans beaucoup de domaines, y compris dans le domaine pédagogique.

Sur ce point, en 2022 ont été posées les bases de la création de procédures partagées dans le suivi des bénévoles et dans le parcours des apprenants. Je remercie particulièrement les membres du groupe pédagogique qui ont été moteur dans cette action. Les résultats pratiques ont été finalisés en 2023, on y reviendra donc l’an prochain.

C’était nécessaire car au cours de ces deux dernières années nos salariées ont toutes changé et il était très utile de fixer toutes ces procédures afin qu’elles soient le plus efficaces et rapide possible. La nouvelle base de données, finalisée en 2022 a contribué à faciliter notre administration et à partager nos données statistiques et individuelles, dans le respect de la RGPD, bien sûr !

Cette nouvelle base de données partagée nous rend beaucoup de services. Sans rentrer dans les détails, il faut se rendre compte que la gestion de plus de 700 apprenants et de 150 bénévoles nécessite du temps et un outil performant. Vous verrez avec le rapport d’activité que Christelle présentera le degré d’analyse auquel nous pouvons parvenir maintenant.

Mais l’année 2022 a été aussi celle de l’évolution de l’accompagnement à la scolarité avec de nouvelles conditions posées par la CAF. Il a fallu s’adapter et les bénévoles ont dû s’adapter. Nous avons sur cette activité constater que les enfants n’étaient pas sortis indemnes de la crise sanitaire et qu’il fallait leur offrir un accompagnement renforcé.

Nous avons également accueilli des jeunes à l’AFPLI dans des dispositifs. Le SNU, le service civique. Christelle qui en est à l’initiative développera ce point.

Enfin, l’année 2022 a été l’année de rénovation de notre site web. Moderne, clair, il permet de présenter l’AFPLI et ses activités. Il permet aussi de voir sur notre chaine YouTube les films réalisés les années précédentes et de revivre des moments importants dans la vie de l’association. Il est doté d’une messagerie. N’oublions pas notre page Facebook et ses plus de 1000 amis qui nous permet de communiquer des événements.

Enfin, je voudrais remercier particulièrement nos financeurs qui nous ont accompagné dans ces moments budgétairement difficiles.

On le verra tout à l’heure dans le point financier, l’année 2022 a aussi été une bonne année grâce à eux.

Et puis en avril 2022, Marie-Thérèse Laroque nous a quittés. Elle fut la première Présidente de l’AFPLI. Avec d’autres bénévoles, elle a créé l’AFPLI et posé les bases de notre association actuelle.

L’AFPLI a donc en 2022 continué d’être ce que, en 1989, ses créateurs souhaitaient. Une association ouverte à tout le monde (le double sens de l’expression nous convient parfaitement), offrant la possibilité d’aider à l’intégration par l’apprentissage de la langue française.